

INCLU'PRO RECONVERSION

PROGRAMME DE FORMATION



Objectifs de formation

- Préparer sa transition professionnelle
- Anticiper son entrée en formation qualifiante ou certifiante
- S'approprier les outils du numérique

Programme pédagogique

Le SAS : *comprenant une phase d'accueil et de positionnement et contractualisation permettra de proposer un parcours adapté ou de réorienter la personne vers le référent de parcours en assurant la préconisation d'une action de formation ou d'un accompagnement plus adapté.*

Module 1 : Préparer sa transition professionnelle

Identifier ses compétences acquises, ses potentialités, ses capacités relationnelles et comportementales, ses compétences transférables et transversales et les compétences complémentaires à acquérir ;

Travailler sur l'acceptation du handicap et – le cas échéant – le deuil de l'ancien métier ;

Analyser les métiers dans l'entreprise et /ou découvrir le marché du travail local et les opportunités offertes par l'émergence de nouveaux métiers dans mon bassin d'emploi ou ma région ;

Elaborer un projet professionnel et évaluer sa faisabilité au regard de ses capacités fonctionnelles, de ses aptitudes et capacités résiduelles, de l'évaluation des séquelles cognitives résultant de la maladie ou du handicap ;

Construire et formaliser son plan d'action.

Une approche individualisée est privilégiée pour être au plus près des besoins et des disponibilités de la personne.

Une période de mise en situation professionnelle – a minima - est obligatoire.

Module 2 : Anticiper son entrée en formation qualifiante ou certifiante

Renforcer son autonomie dans la recherche et le financement d'une formation (Comparer les contenus, sélectionner un prestataire de formation, rechercher des financements et mobiliser son Compte Personnel de Formation à bon escient) ;

Identifier le cas échéant en amont de la formation les besoins de compensation liés à son handicap ;

Identifier ses modes d'apprentissage pour mettre en place des stratégies adaptées ;

Mettre en place une méthode d'organisation personnalisée pour optimiser son parcours de formation, notamment pour les formations multimodales ou à distance, et les formations en en Alternance (Apprentissage/Professionalisation).

Module 3 : s'approprier les outils du numérique

Développer ses compétences numériques de base ;

Financement

Cette formation est prise en charge par les Agefiph.



Public

Salariés (secteurs privé ou public) ou travailleurs indépendants en situation de transition professionnelle et bénéficiaires de l'article L5212-13 du code du travail ayant un titre de reconnaissance en cours de validité ou en voie de l'être (sous réserve de transmettre l'accusé de réception du dépôt de la demande auprès de l'organisme concerné), qu'ils soient salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus d'informations, nous contacter.

Prérequis

Cette formation nécessite de maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calculs. Une information collective suivie d'un test de positionnement permettra de vérifier les acquis.

Certification

Formation non certifiante

Connaître les principes de base de la sécurité numérique sur ordinateur et smartphone ;

Savoir utiliser et communiquer avec l'outil informatique (logiciels de base, messagerie, Internet) ;

Développer son autonomie dans l'usage du digital ;

Favoriser l'accès aux différentes formations nécessitant l'usage du numérique.

Une approche individualisée est privilégiée pour être au plus près des besoins de la personne.

Bilan final

Immersion en entreprise (35 h).

Pour plus d'informations, nous contacter par téléphone au 01 60 80 91 52 ou par mail à contact@horizons91.fr

Moyens pédagogiques

Salles de formation en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, équipées d'un paper board et / ou d'un tableau blanc.

Remise de supports pédagogiques adaptés pour chaque séquence de formation.

Matériel multimédia (vidéoprojecteur, caméscope, magnétoscope, télévision, ordinateurs, calculatrices...)

Du matériel de compensation est mis à disposition par l'organisme en fonction du handicap (recensement des besoins lors de la phase SAS).

Moyens d'évaluation

Le SAS permettra d'évaluer les connaissances et les compétences sur chacun des modules. Les besoins (compétences, connaissances, capacités...) identifiés lors de cette phase seront évalués en fin de module pour permettre de vérifier si les principes essentiels découlant de la formation ont bien été acquis par chacun d'entre eux. Ces résultats seront adressés ultérieurement sous la forme d'une attestation visée par l'organisme de formation afin de permettre à celui-ci de disposer du temps nécessaire pour évaluer les acquis.

Lors de l'immersion, le stagiaire sera également évalué par le tuteur pour confirmer ou infirmer le projet, ou définir des étapes intermédiaires nécessaires.

Par ailleurs, une évaluation de la satisfaction du stagiaire à travers un questionnaire (qualité organisationnelle et pédagogique de la formation) sera effectuée en fin de formation.

Méthodes pédagogiques

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de cibler au mieux les attentes des participants.

Tout au long de la formation, le formateur veillera à adapter le processus pédagogique aux stagiaires présents.

L'action de formation se déroulera dans le respect du programme de formation remis préalablement aux stagiaires en s'appuyant sur une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques contribuant au transfert de connaissance et à l'acquisition des compétences visées.

Les séquences seront accompagnées de supports pédagogiques écrits permettant de suivre le déroulement de la formation et de s'y référer ultérieurement.

Les techniques pédagogiques suivantes seront privilégiées :

- Apports théoriques en ouverture de séquences ou clôturant une activité collective ou en sous-groupe de réflexion.
- Observation et démonstration.
- Mises en situation pratique.
- Analyse de documents authentiques.
- Analyses de situations contextualisées.
- Analyses de pratique professionnelle et échanges d'expériences.

Moyens d'encadrement

L'encadrement des stagiaires sera assuré par la direction et la coordination d'Horizons ainsi que par le formateur.

Modalités d'accès et d'orientation :

Positionnement par les référents Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission locale, CRAMIF, APAS BTP, Comète, SIAE, opérateurs CEP salariés, Agefiph.

Délais d'accès : 3 mois.

Modalités d'organisation :

Formation séquencée à raison de 3 jours hebdomadaires en moyenne.

Modalités de sélection :

réunion d'information collective suivi d'entretiens individuels.

Accessibilité :

les locaux sont accessibles aux publics en situation de handicap et par les transports en commun.

Formateurs

Formateurs possédant une expérience de plus de 5 ans dans l'accompagnement socio-professionnel.

Formateurs habilités PCIE.

Lieu

Cette session se déroulera à Étampes.

Durée et dates

Durée : Parcours variable en fonction du diagnostic réalisé lors du SAS. 300 heures maximum.

Dates prévisionnelles : 1 session par semestre, dates définies en fonction de l'afflux des fiches de positionnement.

Pour aller plus loin

Pour plus d'informations sur les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, de certification, d'insertion dans l'emploi, nombre de stagiaires formés, ...) visitez notre site internet www.horizons91.fr